



Mediacités est un journal indépendant et sans publicité, qui ne vit que des abonnements de ses lecteurs. Profitez de 48h d'accès découverte en vous rendant sur <https://mediacites.fr/decouvrez-mediacites/>

Lyon Enquête

Scandale des PFAS : des boues contaminées épandues sur plus de 1100 hectares de cultures de l'Est lyonnais

D'après les informations de MediAcités, des boues chargées de « polluants éternels », issues de la station d'épuration de Givors, sont répandues dans des champs de Meyzieu, Genas ou encore Saint-Laurent-de-Mure. La préfecture a identifié cette pollution depuis au moins un an, sans suspendre ou interrompre les campagnes d'épandage depuis.



Publié le **22 mars 2024 à 8h31**

Modifié le 22 mars 2024 à 18h40

Temps de lecture : 9 minutes

[Enregistrer cet article](#)

Par **Lucas Martin-Brodzicki / Enketo** et **Hugo Coignard / Enketo**

Épandues avant l'arrivée du printemps, leur odeur nauséabonde a le don d'indisposer les riverains. Pourtant, les boues de la station d'épuration de Givors, étalées chaque année sur plusieurs centaines d'hectares de champs agricoles de l'Est lyonnais – très précisément 352 hectares en 2022 par exemple –, sont un excellent fertilisant pour faire pousser maïs, blé, colza et orge. Des cultures destinées à l'alimentation animale, mais aussi, parfois, humaine.

Plutôt que d'être brûlée, cette masse solide, issue de nos rejets aqueux domestiques et industriels, retourne donc à la terre. La station d'épuration fait des économies et les agriculteurs bénéficient gratuitement d'un apport riche en matière organique et nutriments (azote, phosphore). Bref, une opération gagnant-gagnant... sur le papier.

Seulement voilà, comme Mediacités est en mesure de le révéler, ces boues d'épuration sont contaminées aux PFAS – et pas qu'un peu [*lire ci-dessous*]. Autrement dit, leur épandage, qui concerne en tout plus de 1 130 hectares de cultures, participe à la dissémination des « polluants éternels » de la vallée de la chimie dans l'environnement et dans notre alimentation. Scandale dans le scandale : cette contamination, qui dure depuis plus d'une vingtaine d'années, a été identifiée par les pouvoirs publics depuis des analyses menées il y a un an, mais les épandages se poursuivent.

Dans le sang, les œufs ou l'eau du robinet

Depuis la diffusion d'un documentaire de l'émission « Vert de rage » sur France 5 en 2022, les habitants du sud de l'agglomération lyonnaise ont découvert qu'ils vivaient dans un environnement fortement et durablement pollué aux PFAS. Ces composés chimiques, surnommés « polluants éternels » à cause de leur résistance, sont utilisés dans la fabrication de poêles antiadhésives, de vêtements imperméables ou d'emballages alimentaires. Ils ont notamment été produits – et, pour certains, sont encore utilisés – par Arkema [*lire aussi [notre autre enquête](#)*] et Daikin, deux industriels de la vallée de la chimie implantés à Pierre-Bénite.

On les retrouve dans le sang des riverains et des salariés d'Arkema, dans les œufs des poulaillers des environs ou encore dans les poissons pêchés en aval de la plateforme industrielle de Pierre-Bénite. Début mars, la préfecture du Rhône déconseillait de consommer des fruits et des légumes provenant de jardins situés dans un rayon de 500 mètres autour de l'usine du chimiste.

Si Arkema doit stopper ses rejets de PFAS d'ici à la fin de l'année 2024, il a été établi, par des données des services de la préfecture, que l'industriel en déversait encore, en 2022, des centaines de kilos dans le Rhône. On sait aussi, depuis janvier dernier, qu'en aval, l'Agence régionale de santé (ARS) a retrouvé la présence de ces polluants dans l'eau du robinet de 148 000 habitants du département. La contamination dépasse la norme européenne fixée à 100 nanogrammes de PFAS par litre d'eau.

Aujourd'hui, Mediacités révèle que des boues en provenance de la station d'épuration de Givors, en aval des rejets industriels, contiennent également des PFAS à des niveaux élevés. Les agriculteurs épandent donc depuis des années un fertilisant contaminé sur des parcelles de Meyzieu, Genas ou encore Saint-Laurent-de-Mure. Ont-ils seulement été prévenus ? La préfecture nous répond que oui, mais le flou persiste autour des informations fournies (nous y reviendrons).

« Ces boues ne devraient probablement pas être valorisées en milieu agricole »

Mediacités a pu consulter les résultats d'analyse de prélèvements réalisés, en mars 2023, par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) dans les boues de Givors. Ils indiquent, pour la somme de 23 PFAS, 64 microgrammes par kilo de matière sèche ($\mu\text{g/kg MS}$), un total modérément élevé d'après l'avis de l'expert Sébastien Sauvé [*lire ci-dessous*]. Mais un des composés perfluorés, le PFOS, classé « cancérogène possible » par le Centre international de la recherche sur le cancer, représente à lui seul 56 microgrammes par kilo ($\mu\text{g/kg MS}$).

Nous avons donc présenté ces données à Sébastien Sauvé, professeur en chimie environnementale à l'université de Montréal, l'un des meilleurs spécialistes du sujet. Sa réponse n'est pas rassurante. « Il n'y a pas encore beaucoup de balises claires pour déterminer des normes de PFAS dans les biosolides [*comme les boues d'épuration*] à appliquer en milieu

agricole. Mais à partir de 50 µg/kg de PFOS, on est en situation exceptionnellement contaminée par le PFOS uniquement, souligne-t-il. Le total pour tous les PFAS n'est pas si élevé, mais le PFOS est un des pires PFAS.» Dans ce cas précis, conclut Sébastien Sauvé, les boues « ne devraient probablement pas être valorisées en milieu agricole ».

> Résultats des analyses menées par la Dreal à la station de traitement des eaux usées (STEU) de Givors :

Auprès de Mediacités, la préfecture du Rhône minimise la contamination : « Aucune parcelle maraîchère n'a été identifiée comme amendée par les boues de la station [*de Givors*]. Les résultats obtenus sur les céréales ne sont pas interprétables, car aucune norme n'existe sur ce type de production. » « Nous avons demandé un avis de l'Anses [*Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail*] », précise toutefois la préfecture.

Cinq fois au-dessus de la norme danoise

Si, en France, aucune réglementation n'encadre la présence de PFAS dans les biosolides, des valeurs repères existent dans d'autres pays européens. En Norvège, la somme pour le PFOS et le PFOA, les deux principaux « polluants éternels », est ainsi fixée à 40 µg/kg. Au Danemark, pays en pointe sur le sujet, pour la somme de quatre PFAS dont le PFOS, la valeur repère est encore plus basse : 10 µg/kg. Pour l'Etat de Queensland, en Australie, la valeur seuil pour l'épandage de biosolides pour le seul PFOS est même fixée à 1 µg/kg. Autrement dit, si la France adoptait ce standard australien, la concentration de PFAS dans les boues de Givors, en mars 2023, dépasserait de 55 fois la norme.

La question se pose : faut-il poursuivre ces épandages ? Légale en France en raison de l'absence de réglementation, cette pratique doit faire face aux nouveaux enjeux posés par la pollution aux PFAS. Un rapport de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (Igedd) classe l'épandage de boues issues de stations de traitement des eaux usées recevant des polluants éternels parmi les activités « susceptibles ou ayant été susceptibles de produire, générer, utiliser ou émettre des PFAS dans l'environnement ».

Et pourtant ! Selon nos informations, alors que la préfecture du Rhône dispose des preuves de la contamination des boues de Givors depuis un an, aucune décision d'arrêt ou de suspension des épandages n'a été prise. Et « il n'y a pas d'arrêté préfectoral envisagé à ce jour » sur le sujet, nous répond la préfecture, ce 20 mars. Inquiétant : les services de l'État n'ont fait acte de

transparence qu'il y a seulement quelques jours, en mettant en ligne les données de la Dreal après que Mediacités les a réclamées à plusieurs reprises [*lire l'encadré En coulisses*].

Cultures céréalières

Les 17 agriculteurs concernés par l'épandage ont-ils été informés de la présence de PFAS au-delà des valeurs repères existantes dans les boues qui nourrissent leurs cultures ? « Honnêtement, on ne s'est même pas posé la question [*de les informer*] », répond-on en toute franchise au Syndicat pour la station d'épuration de Givors (Syseg). De son côté, la préfecture assure que c'est le cas, que la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf), l'un de ses services, leur aurait précisé que les analyses menées sur les boues ne seraient pas interprétables pour les cultures céréalières.

Après demande de précision de la part de Mediacités, elle ajoute que « les agriculteurs ont eu les résultats des analyses, le contexte de la pollution et l'interprétation. En direct et dans le cadre du comité de suivi ». Cette instance rassemble élus de la Métropole et des communes longeant le Rhône et services de l'Etat.

« Nous n'étions pas au courant de cette pollution »

Faute d'arrêté préfectoral, l'épandage se poursuit donc en 2024. 517 tonnes ont été répandues sur des champs de l'agglomération lyonnaise en cette fin d'hiver, selon le Syseg. Au total, 1 139 hectares sont concernés par le plan d'épandage en question, réparti sur 15 communes. À titre de comparaison, c'est quasiment un quart de la superficie de la ville de Lyon (4 787 hectares) ou plus de 1 500 terrains de football.

Nous n'avons pas pu consulter ce document à caractère réglementaire et administratif malgré nos demandes au Syseg, au délégataire SEDE environnement, filiale de Veolia chargée de son pilotage et sa mise en œuvre, et à la Direction départementale des territoires (DDT). De son côté, la chambre d'agriculture du Rhône nous indique qu'elle n'est pas chargée du suivi des épandages de cette station. « Et nous n'étions pas au courant de cette pollution », ajoute-t-elle, avant de nous renvoyer vers la DDT.

Cette superficie de 1 139 hectares est toutefois mentionnée dans une délibération du conseil municipal de Meyzieu votée en juin 2023. Le texte précise que « l'activité d'épandage de boues

de la station d'épuration intercommunale située à Givors n'a pas d'incidences sur son environnement ». Au regard des données que nous révélons, il est permis d'en douter...

Outre Meyzieu, des cultures concernées par les boues contaminées se trouvent à Genas, Saint-Bonnet-de-Mure et Saint-Laurent-de-Mure, des municipalités qui informent habituellement leurs administrés des campagnes d'épandage sur leur périmètre. D'après nos informations, Colombier-Saugnieu figure également dans la liste. Mais, à défaut de ne pas avoir pu consulter le plan d'épandage, nous ne sommes pas en mesure d'énumérer les 10 autres communes concernées.

L'incinération : une fausse solution ?

Suivre à la trace l'épandage, campagne après campagne, s'avère un exercice délicat. D'autant que les parcelles concernées changent d'une année sur l'autre, avec des rotations tous les trois ans en moyenne. Le tonnage évolue lui aussi, à la hausse. « La production de boues est en augmentation, car on traite mieux l'eau », résume le Syseg.

En 2019 par exemple, 2 497 tonnes de boues ont été épandues sur 216 hectares. Trois ans plus tard, en 2022, ce chiffre a plus que doublé : 5 430 tonnes ont été réparties sur 352 hectares, selon les rapports d'activité annuels du syndicat. Les boues « sont analysées de façon bimensuelle par un laboratoire agréé pour connaître leur qualité agronomique et détecter la présence d'autres éléments. En cas de mesures non conformes, les boues sont incinérées », précise à chaque fois le syndicat dans son bilan.

Pour autant, l'incinération de ces biosolides contaminés n'est, pour l'heure, pas une option. « C'est une solution qui existe, mais qui est extrêmement chère, justifie nos interlocuteurs du Syseg, qui n'ont pas souhaité être nommément cités. Elle génère d'autres problèmes d'émissions dans l'air. Ce n'est pas la panacée non plus. » En revanche, le gestionnaire de la station d'épuration a décidé, suite aux analyses de la Dreal, de réaliser les siennes. Nous avons pu les consulter en exclusivité le 7 mars dernier. Elles se révèlent moins alarmantes que celles des services de la préfecture.

Datés de septembre, octobre, novembre et décembre 2023, les prélèvements du Syseg présentent une somme de 23 PFAS comprise entre 6,50 ug/kg et 15,75 ug/kg. Un deuxième prélèvement réalisé par la Dreal en septembre 2023 semble confirmer ce niveau, avec une valeur de 11 microgrammes de PFAS par kilo. Mais, à chaque fois, le PFOS se distingue comme « le polluant

éternel » le plus présent. « Nous n'avons pas eu d'explications de la part du laboratoire concernant les écarts observés », détaille le syndicat, qui dit vouloir poursuivre les analyses en 2024. L'objectif est de disposer « des chroniques de mesures assez longues et ne pas se fier à des échantillons trop restreints ».

> Résultats des analyses menées par le Syseg sur les boues d'épuration de Givors :

Selon le chercheur Sébastien Sauvé, ces écarts « doivent refléter une certaine variabilité dans les intrants, ce qui est rejeté dans les égouts, qui chemine vers la station d'épuration et qui se retrouve ensuite dans les biosolides ». Il indique aussi que, concernant les quatre analyses du Syseg, les biosolides sont cette fois relativement « propres », comparées à d'autres données qu'il a consulté ailleurs en France.

Dans l'Est lyonnais, après celle du début d'année, une autre campagne d'épandage aura lieu cet été. Comme chaque année depuis 1995.

Comment ces PFAS sont-ils arrivés jusque dans les boues d'épuration ?

Les polluants dits « éternels » présentent la caractéristique de persister dans l'environnement des centaines, voire des milliers d'années. Bien qu'ils soient désormais omniprésents, des quantités beaucoup plus importantes ont été relevées au niveau du champ captant de Ternay, comme nous vous l'avons précédemment raconté. Or, cette réserve alimente, via le réseau d'eau potable du syndicat mixte Rhône-Sud, les communes de Ternay, Chasse-sur-Rhône, Solaize, Communay, Saint-Symphorien-d'Ozon, Sérézin-du-Rhône, Simandres, mais aussi Loire-sur-Rhône (en partie), Grigny et Givors. Pour ces trois dernières communes, les eaux usées sont acheminées à la station d'épuration de Givors. En somme, les boues d'épuration de Givors sont en partie alimentées par l'eau chargée en PFAS en provenance de Ternay, située en aval des usines Arkema et Daikin.

Pourquoi le PFOS, qui ne figure pas sur la liste des PFAS utilisés par Arkema et Daikin, est-il le plus présent ? Ce « polluant éternel » a été retrouvé également dans les œufs des poulaillers environnant les usines chimiques. « Le PFOS est aussi un composé produit indirectement par la dégradation dans le temps d'autres composés PFAS », rappelle la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) sur son site internet. C'est une hypothèse : les PFOS mis en lumière par les analyses que révèle

Mediacités, pourraient être des PFAS rejetés dans le passé par les industriels et qui se sont transformés dans l'environnement.

La Dreal et le Syseg (le syndicat de la station d'épuration de Givors) ont testé plusieurs PFAS identifiés comme émis aujourd'hui par les industriels. Parmi eux, on retrouve le 6:2 FTS – un PFAS rejeté par Arkema dans le Rhône – à des valeurs en dessous de 1 ug/kg.

EN COULISSES

Cette première enquête du collectif de journalistes [Enketo](#) sur «les pollueurs et destructeurs de la planète» est partie d'une interrogation. Pourquoi la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) n'avait-elle toujours pas publié les résultats de ses prélèvements de mars 2023 sur les boues de la station d'épuration de Givors, mentionnées [dans le rapport parlementaire du député du Rhône Cyrille Isaac-Sibille](#) ?

Alors que le syndicat à la tête de la station de Givors (Syseg) a fait preuve de transparence en nous présentant ces données d'intérêt public, la Dreal n'a pas joué cartes sur table. «À leur demande [*celle des services de la préfecture*], nous ne pouvons pas vous transmettre les données de la Dreal», nous avait indiqué nos interlocuteurs du Syseg, lors d'une rencontre le 7 mars dernier. Nous avons demandé à la Dreal ces résultats le lendemain 8 mars. Quelques jours plus tard, l'administration les mettait en ligne sur son site internet, sans nous en informer pour autant.

La préfecture a répondu à nos questions, l'avant-veille de notre publication. Elle n'a pas dissipé le flou qui entoure l'information des agriculteurs concernés par le plan d'épandage. D'après la préfecture, la chambre d'agriculture du Rhône est associée au comité de suivi, où auraient été prévenus «en direct» les exploitants. Or, comme mentionné dans notre article, la chambre nous a assuré ne pas être au courant de la pollution émanant de la station de Givors.

Cette enquête fait ensuite suite à [notre précédente publication](#) sur le projet de super-méthaniseur de la métropole de Lyon, qui concernait cette fois les stations d'épuration de Pierre-Bénite et Saint-Fons.



Lucas Martin-Brodzicki / Enketo et Hugo Coignard / Enketo